

Jeudi 21 novembre 2019

Nogent-sur-Marne obtient le label Terre de Jeux 2024

La Ville fait partie des 500 premières collectivités labellisées Terre de Jeux 2024. La liste complète a été dévoilée, le 20 novembre 2019, par Tony Estanguet, président de Paris 2024 et François Baroin, président de l'AMF, à l'occasion du 102^e Congrès des maires de France.



Ce label va permettre à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs : la célébration, l'héritage et l'engagement pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

En août dernier, le maire avait fait part de son souhait d'inscrire Nogent-sur-Marne dans l'aventure au Préfet du Val-de-Marne. « Si j'ai proposé la candidature de Nogent, c'est parce que notre territoire dispose de multiples atouts. Nous sommes donc prêts pour la préparation aux Jeux et pour promouvoir dans nos événements et actions municipales les valeurs de l'olympisme », avait-il indiqué.

Des infrastructures de qualité qui seront adaptées

Le centre nautique, le club de l'Encou et le stadium Christian Maudry pourraient accueillir, pour des entraînements, des athlètes à compter de 2022. Confirmant son statut de « ville sportive », Nogent a l'intention d'adapter la plupart des infrastructures afin d'accueillir des personnes à mobilité réduite (PMR) dans le cadre des Jeux paralympiques.

Le label Terre de Jeux 2024 permet à la collectivité-candidate d'être référencée dans un catalogue mis à disposition des comités nationaux olympiques et paralympiques. Désormais labellisée, la Ville postule également pour être **Centre de préparation aux Jeux** (CPJ) ; elle s'intéresse en effet aux disciplines aquatiques, en lien avec le centre nautique et les hôtels 3 étoiles situés à proximité immédiate du site. Une opportunité non négligeable pour la commune et, plus généralement, pour la Vallée de la Marne.

La clôture des candidatures pour le CPJ est prévue le 30 novembre 2019.